DOSSIER DE RECHERCHE

mai 1998 • Volume 2, No. 4

À chacun sa transition

par Lisa Maslove, Leanne Fischer et Herb O'Heron

Division de la recherche et analyse politiques
Association des Universités et Collèges du Canada

Le chômage chez les jeunes est un problème grave qui n'est peut-être pas aussi nouveau que les médias le disent. Les Canadiens ont raison de s'en inquiéter mais, en réalité, le taux de chômage a toujours été élevé chez les jeunes. Depuis quelques décennies, il a généralement oscillé entre six et neuf points de pourcentage au-dessus de celui de l'ensemble de la population. Ce qui le rend plus visible maintenant, et plus important, c'est que les jeunes sont plus instruits que jamais. Le nombre de bacheliers âgés de 20 à 29 ans qui entrent sur le marché du travail a augmenté de 14 pour cent entre 1990 et 1995. Pendant la même période, les taux de chômage sont demeurés élevés, allant de 11 à 16 pour cent chez les 20 à 24 ans, et de neuf à 12 p. cent chez les 25 à 29 ans. Même si l'augmentation de l'embauche des jeunes ayant une formation postsecondaire a été impressionnante, la diminution du nombre d'emplois ouverts aux jeunes qui ont un diplôme du secondaire ou moins a gonflé les statistiques globales.

De plus, même si le taux de chômage des diplômés d'universités a été de cinq pour cent à peine en 1996, pour beaucoup d'entre eux la transition vers le marché du travail est difficile. Les emplois bien rémunérés et permanents n'abondent pas nécessairement pour les jeunes diplômés. La frustration qu'éprouvent les jeunes chercheurs d'emplois a alimenté l'impression qu'une bonne instruction est moins utile aujourd'hui qu'il y a quelques années.

Points saillants

- Le taux de chômage des jeunes gens demeure inquiétant : il a oscillé de 11 à 16 pour cent dans le groupe des 20 à 24 ans de 1990 à 1995. Mais les plus graves problèmes persistent chez les jeunes qui ont tout au plus un diplôme d'études secondaires.
- Les jeunes titulaires d'un grade universitaire ont un taux de chômage moins élevé et de meilleures chances d'emploi, gagnent de meilleurs salaires et ont plus de chances d'avancement que les jeunes moins instruits.
- Néanmoins, beaucoup de diplômés de l'université trouvent difficile la transition au monde du travail. Un emploi permanent et bien rémunéré n'est pas toujours facile à trouver. Beaucoup de diplômés évoluent entre les emplois temporaires, des études supplémentaires et des périodes de chômage avant d'atteindre une certaine stabilité.
- La plupart des titulaires de grades finissent par trouver un emploi permanent et à temps plein dans leur discipline.
- La rémunération médiane des diplômés d'université continue d'augmenter. De 1992 à 1995, celle des diplômés de 1990 a augmenté de 15 pour cent en valeur réelle jusqu'à un maximum de 38 000 $ par année.
- La transition est différente selon le domaine d'études. En 1995, les diplômés de 1990 en santé, éducation et commerce par exemple, avaient le moins souffert du chômage, tandis que ceux des beaux-arts, des sciences biologiques et des humanités risquaient davantage d'être en quête d'emploi.
- Sur le plan international, le Canada fait bonne figure. Le taux de chômage de nos diplômés d'université récents de 25 à 29 ans se situe au milieu de l'échelle des pays membres de l'OCDE. Quant au chômage de longue durée, c'est à-dire d'un an et plus, nos jeunes se tirent très bien d'affaire et leur taux de chômage est parmi les plus faibles des pays membres de l'OCDE.
- Les nouveaux diplômés d'aujourd'hui ne sont pas au bout de leurs peines. Malgré une meilleure aide aux étudiants, le niveau de leur endettement continue d'inquiéter. La concurrence est de plus en plus vive sur le marché du travail : le Canada a l'une des populations actives les plus instruites du monde et les nouveaux venus entrent en concurrence avec des gens qui ont à la fois un grade et une expérience de travail utile.
- Les universités peuvent aider à adoucir les difficultés de la transition en offrant des programmes coopératifs et des stages qui aideront à mieux préparer les diplômés pour le marché de l'emploi. Les gouvernements, le secteur privé et les universités devront se concerter pour trouver des solutions novatrices et des programmes qui apporteront aux diplômés une expérience de travail cohérente et utile, grâce à laquelle ils pourront entrer plus rapidement sur le marché du travail par la suite.

Association des Universités et Collèges du Canada
Association of Universities and Colleges of Canada

Cette impression n'est toutefois pas fondée. Les données de l'Enquête nationale de Statistique Canada auprès des diplômés (END) et des enquêtes sur la population active démontrent que les diplômés de l'enseignement supérieur se tirent considérablement mieux d'affaire que les autres. Encore aujourd'hui, les diplômés des universités ont plus d'occasions d'emploi et gagnent de meilleurs salaires que les non-diplômés. De fait, le taux de chômage chez les jeunes diminue régulièrement pour chaque année d'études additionnelle. Il reste que certains diplômés mettent beaucoup de temps à trouver un emploi à plein temps et permanent.

Le présent *Dossier de recherche* est consacré à la difficile période de transition que beaucoup de jeunes gens connaissent à la fin de leurs études, et nous explorons des moyens de la faciliter. C'est une période qui, bien que différente pour chacun, peut être longue, ardue et frustrante. L'END, qui suit les diplômés pendant les cinq années suivant l'obtention de leur grade, révèle que beaucoup d'entre eux alternent entre des emplois de courte durée, d'autres périodes d'études et des périodes de chômage avant d'atteindre une certaine stabilité. La bonne nouvelle est que la plupart finissent par trouver un emploi permanent et à plein temps lié à leur domaine d'études.

Si la transition vers le marché du travail a toujours été difficile au sortir des universités et des collèges, la situation des jeunes d'aujourd'hui est nettement plus dure. La différence la plus marquée réside dans le fait que 60 pour cent de ceux-ci sont forcés d'emprunter — et certains lourdement — pour payer leurs études. Développement des ressources humaines Canada estime que la dette moyenne d'un diplômé qui emprunte pour financer ses études pourrait être d'environ 25 000 $ cette année. La quête d'un emploi dans un marché incertain avec, déjà, l'obligation de rembourser une forte dette exerce des tensions supplémentaires sur les jeunes chercheurs de travail. Ils doivent aussi affronter une plus forte concurrence des travailleurs de 45 à 54 ans qui ont le même niveau de scolarité. À cet égard, détenir un grade universitaire est un avantage moins concurrentiel que naguère. Les employeurs accordent des primes en fonction de l'expérience, ce qui force les nouveaux venus à « attendre leur tour » pour l'avancement, etc. Dans le passé, les nouveaux employés devaient en faire autant, mais on dirait que l'attente est plus longue aujourd'hui.

La période de transition, bien que différente pour chacun, peut être longue, ardue et frustrante.

Les universités et les gouvernements auraient intérêt à chercher des moyens pour faciliter la transition vers le marché du travail. Par ailleurs, le budget fédéral de 1998 contenait plusieurs mesures qui aideront grandement les diplômés d'aujourd'hui et de demain à payer leurs études. Des crédits d'impôt et des remises d'intérêts sur les prêts étudiants allégeront considérablement le fardeau des gagne-petit et des sans-revenu. Les stimulants à l'épargne-études et les 2,5 milliards des Bourses d'études du millénaire permettront aux futurs étudiants de moins emprunter auprès du gouvernement. Un soutien plus ferme des programmes d'études en alternance et des programmes d'apprentissage et de stages ferait beaucoup pour combler les lacunes des travailleurs inexpérimentés.

Une meilleure compréhension de la période de transition contribuerait aussi à améliorer les systèmes d'information tels que l'END et les suppléments des enquêtes sur la population active. Il faut adapter ces enquêtes pour tenir compte du fait que la transition vers le marché du travail n'est pas toujours simple. Beaucoup de diplômés décident d'aller chercher un autre grade ou d'améliorer leurs compétences techniques dans un collège communautaire, ce qui retarde leur entrée dans la population active. Ceci est un facteur important à retenir lorsque l'on examine le cheminement des diplômés deux et cinq ans après la fin de leurs études.

Profil de la transition

Beaucoup de données présentées ici sont tirées de l'Enquête nationale auprès des diplômés de Statistique Canada[1]. L'END est une source importante d'information pour suivre la réussite des diplômés des universités et des collèges, car elle fait un lien direct entre l'expérience sur le marché du travail et la période écoulée depuis l'obtention du diplôme. Nous avons déjà dit que l'END enquête auprès des diplômés de tout le pays deux ans et cinq ans après leur sortie des établissements scolaires, traçant ainsi un tableau d'ensemble des diplômés et permettant des comparaisons entre les régions. Statistique Canada a interrogé trois promotions jusqu'ici (celles de 1982, 1986 et 1990), ce qui nous a permis de comparer leur expérience de la transition pour les 16 dernières années.[2] Le *Dossier de recherche* s'appuie aussi sur des enquêtes internes d'universités pour renforcer les constatations de l'END et fournir un échantillon du genre d'information que les universités recueillent.

Quoique la plupart des chiffres des enquêtes soient des taux globaux ou des moyennes, il est important de préciser qu'il n'existe pas de « transition type ». Il y a plutôt de nombreuses expériences qui varient, entre autres, selon les caractéristiques des individus, leurs relations sociales, leurs domaines d'études, leurs antécédents de travail et les exigences de scolarité pour l'entrée dans la profession de leur choix. L'enquête sur la promotion de 1990 a révélé que les étudiants qui avaient travaillé avant de s'inscrire au programme duquel ils étaient diplômés avaient de meilleures perspectives d'emploi deux ans après la fin de leurs études. Par exemple, le taux de chômage des diplômés d'il y a deux ans est légèrement

plus bas pour ceux qui ont travaillé dans les 12 mois précédant leur entrée dans un programme, comparativement à ceux qui ont peu ou pas d'expérience de travail. Ces données font ressortir l'importance que prend l'expérience dans la transition de l'école au marché du travail.

La promotion de 86 — Second regard, l'enquête de suivi effectuée cinq ans plus tard auprès des diplômés de 1986, démontre que leur présence dans la population active était « plus dynamique » que ne l'indiquaient les moyennes. Les diplômés ont tendance à louvoyer entre les différentes catégories d'emploi pendant les cinq premières années. Par exemple, le rapport démontre que sur les 75 pour cent qui étaient employés à plein temps en 1988, 87 pour cent l'étaient encore en 1991, et que cinq pour cent étaient passés au temps partiel (par choix ou non); quatre pour cent étaient devenus chômeurs et trois pour cent avaient quitté le marché du travail. Sur les neuf pour cent de diplômés de 1986 qui travaillaient à temps partiel en 1988, 57 pour cent avaient trouvé un poste à plein temps en 1991, 28 pour cent travaillaient à temps partiel, sept pour cent étaient sans emploi et huit pour cent étaient sortis du marché[4]. Ceci renforce l'argument que la période de transition peut être très instable et remplie de changements.

Le chômage chez les jeunes

Depuis le début des années 80, la proportion de jeunes Canadiens qui fréquentent des établissements postsecondaires a connu un essor remarquable. Par conséquent, la proportion des 25 à 29 ans qui entrent sur le marché du travail armés d'un baccalauréat est passée de près de 276 000 en 1990 à 323 000 en 1995. Malgré ce déferlement, les perspectives d'emploi des diplômés sont toujours positives. On peut penser que la demande de travailleurs instruits augmente en même temps que l'arrivée de diplômés. D'après les données de 1996 sur la population active, il est clair que les taux de chômage étaient nettement en corrélation avec la scolarité. Dans la cohorte des 25 à 29 ans, le taux de chômage des diplômés universitaires était inférieur à six pour cent, et celui des diplômés des collèges, juste un peu moins de neuf pour cent. Dans le même groupe d'âge, mais pour des personnes issues du cours secondaire, le taux de chômage sautait à 11 pour cent, même si les jeunes avaient probablement eu plus de temps (de trois à cinq ans de plus) pour s'intégrer au marché du travail. Un cinquième de ceux qui n'avaient pas terminé le cours secondaire chômait.

Le taux de chômage s'atténue avec un meilleur niveau de scolarité.

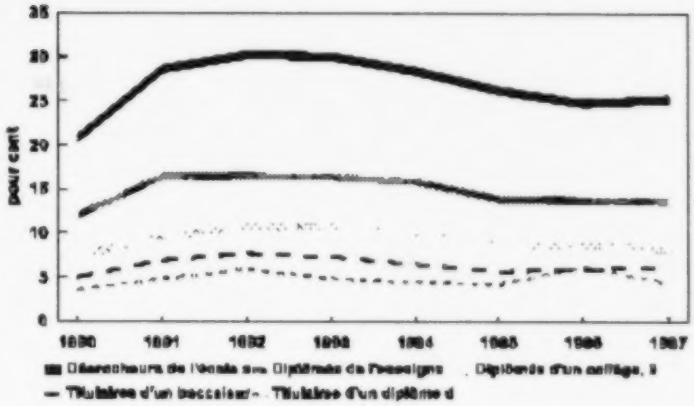

L'END confirme les données sur la population active : les perspectives d'emploi à long terme des diplômés d'université sont excellentes. Le rapport montre qu'en 1995, le taux de chômage chez les diplômés de 1990 s'élevait à six pour cent, soit près de la moitié de ce qu'il avait été trois ans plus tôt. Dans certains domaines d'études, il baissait jusqu'à trois pour cent.

Les résultats des enquêtes maison des universités démontrent une amélioration semblable. En 1993, l'Université d'Ottawa a fait un sondage auprès de ses bacheliers des promotions de 1986 à 1992.[5] Ceux qui avaient terminé leurs études plus tôt risquaient moins d'être sans emploi; c'est là une confirmation que les perspectives d'emploi s'améliorent grandement après quelques années passées sur le marché du travail. Les promotions de 1986 à 1989 avaient un taux de chômage plutôt faible de 2,4 pour cent; celles de 1990 et de 1991 voyaient le leur un peu plus élevé à 4,7 pour cent, et la promotion de 1992 — un an seulement après le diplôme — chômait dans une proportion de huit pour cent. Selon le rapport, le taux de chômage global de la population était alors de 11 pour cent.

Les bacheliers de 1991 des universités publiques de la Colombie-Britannique ont aussi fait l'objet d'une enquête cinq ans plus tard[6]. Ils ne comptaient que 3,8 pour cent de sans- emploi, comparativement à neuf pour cent à l'échelle nationale. Fait intéressant, au moment de l'enquête, les statistiques indiquaient que 5,2 pour cent des titulaires d'un grade universitaire en Colombie-Britannique étaient sans travail, ce qui donne à croire que les jeunes diplômés ont réussi encore mieux que leurs aînés à se placer. Ces statistiques font ressortir combien l'expérience de la transition est différente pour chaque promotion et même pour chaque individu.

Les données démontrent aussi que les jeunes gens connaissent généralement de courtes périodes de chômage; le problème serait donc plus probablement temporaire que chronique. En 1996, la période moyenne

de chômage pour les 15 à 24 ans était de 15 semaines, comparativement à environ 26 semaines pour les 25 à 44 ans. Des jeunes gens qui étaient sans emploi en 1996, 84 pour cent ont chômé pendant six mois ou moins. L'enquête de suivi auprès de la promotion de 1991 en Colombie-Britannique a aussi révélé que les périodes de chômage étaient souvent de courte durée. Parmi les 17 pour cent de diplômés qui ont manqué de travail pendant six mois et plus, six pour cent seulement ont chômé pendant au moins un an. Les auteurs du rapport concluent qu'en dépit du fait que plus du tiers des diplômés avaient occupé au moins un emploi qui consistait en un contrat à durée déterminée, « les diplômés des universités trouvent relativement vite des postes stables et de longue durée ».[5]

Ils finissent par trouver . . .

Non seulement les diplômés des universités trouvent-ils plus facilement de l'emploi après quelques années sur le marché du travail, mais la proportion de ceux qui trouvent des postes à plein temps augmente aussi avec le temps. Dans la promotion de 1990, 80 pour cent travaillaient à plein temps en 1995, comparativement à 74 pour cent en 1992. Près de la moitié des employés à temps partiel en 1992 ne l'étaient pas par choix. Trois ans plus tard, le pourcentage avait chuté à trois pour cent. L'enquête de suivi en C.-B. a révélé que deux ans après l'obtention du diplôme, 77 pour cent des bacheliers employés l'étaient à plein temps. Au bout de cinq ans, la proportion était de 83 pour cent. Sur les 17 pour cent de répondants qui travaillaient à temps partiel, les trois quarts le faisaient par choix, donc seulement 4 pour cent le faisaient malgré eux.

Comme nous l'avons dit, pour certains diplômés, la période de transition est caractérisée par une série d'emplois de courte durée plutôt que par un seul emploi permanent et à plein temps. L'END a révélé que le quart des bacheliers employés de la promotion de 1990 croyaient en 1992 que leur emploi était temporaire, tandis qu'en 1995, un sur six le croyait encore. Le changement de la situation professionnelle a été le plus marqué chez les titulaires d'un doctorat, où la proportion d'emplois temporaires est passée du tiers à un sixième. Cette constatation fait entrevoir que cinq ans après la fin des études, la majorité de la promotion aura laissé la période de transition derrière elle.

Il n'est pas facile de calculer le nombre d'employés permanents au moyen d'une enquête, puisque la manière dont le répondant choisit d'interpréter la question compte pour beaucoup. La réponse peut être influencée par la forme de la question et par la perception que les gens ont de leur emploi. Statistique Canada définit un emploi permanent comme tout emploi que l'on croit devoir durer plus de six mois.

Dans l'Enquête sur les horaires et les conditions de travail de Statistique Canada de 1994, environ 88 pour cent des travailleurs disaient leur emploi permanent. La réponse ne variait pas avec le degré de scolarité. Cependant, parmi les employés temporaires, plus de la moitié de ceux qui avaient au plus un cours secondaire déclaraient leur travail saisonnier ou occasionnel, contre le quart seulement des diplômés d'universités. De même, les diplômés universitaires occupant un emploi temporaire étaient plus souvent nommés pour une période déterminée ou contractuels -- 74 pour cent contre seulement 42 pour cent des diplômés du cours secondaire. Il y a donc une nette différence de qualité entre les genres d'emplois temporaires des universitaires et ceux des moins instruits.

Les trois quarts des travailleurs diplômés de la University of Alberta occupaient des postes permanents cinq ans après l'obtention de leur grade, soit huit pour cent de plus que quatre ans et demi plus tôt[7]. Dans une autre enquête interne, à la Brock University, on a demandé aux diplômés de 1990 de comparer leur premier emploi à la sortie de l'université à celui qu'ils occupaient au moment de l'enquête, en 1993 : 66 pour cent ont dit que leur premier emploi avait été permanent, et 75 pour cent que leur emploi actuel l'était[8]. En 1994, la McMaster University a fait enquête auprès des promotions de 1990 et de 1992. Pour la première, 69 pour cent des diplômés avaient un poste permanent, à plein temps, contre seulement 49 pour cent qui avaient obtenu leur grade en 1992[9]. En comparant la situation des deux promotions, l'enquête a démontré la différence que deux ans peuvent faire au début de la carrière du diplômé.

Fait intéressant, dans l'END, les diplômés universitaires disaient plus souvent que ceux

La réussite sur le marché du travail s'améliore avec le temps; la proportion de travailleurs à plein temps passe de 74 à 80 pour cent et la proportion de travailleurs à temps partiel non choisi et de sans-emploi diminue.

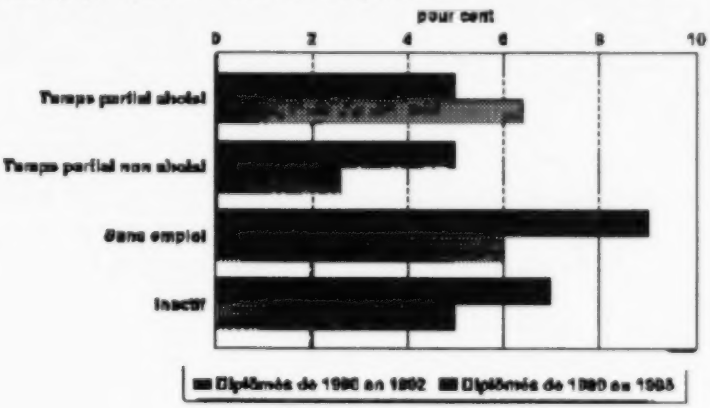

des collèges que leur emploi était temporaire. C'est peut-être parce qu'ils le voient comme un point de départ dans leur plan de carrière. De fait, la moitié des répondants diplômés en 1990 à McMaster avaient changé d'emploi au cours des quatre années écoulées entre la fin des études et le moment de l'enquête. Interrogés sur leurs raisons, ils ont le plus souvent mentionné que le nouvel emploi était « plus approprié à leur carrière », « plus stimulant », « mieux rémunéré » et « plus prometteur sur le plan de l'avancement ». Seulement 5,7 pour cent ont donné comme raison « la compression des effectifs »[10]

Entre 1992 et 1995 les revenus médians des diplômés de 1990 ont en réalité augmenté de 15 pour cent, jusqu'à environ 38 000 $ par année.

Une circonstance qui peut être différente pour les diplômés d'aujourd'hui est la tendance, dans l'ensemble de l'économie, à offrir des emplois contractuels et de courte durée. Une étude de Statistique Canada sur la durée d'occupation d'un emploi a apporté des preuves de « polarisation », la proportion d'emplois d'une durée inférieure à un an ayant augmenté au détriment de ceux qui durent de un à cinq ans.[11] Heureusement, l'étude a aussi prouvé que le pourcentage d'emplois de longue durée demeurait stable. Ceci est peut-être attribuable au fait observé à savoir que si l'employé occupe un poste pendant un an, il a de meilleures chances d'y demeurer cinq ans ou plus. Pour les jeunes arrivant sur le marché du travail, cela peut signifier quelques années d'emplois de courte durée, mais aussi de plus en plus de stabilité une fois qu'ils ont trouvé un emploi plus adéquat. Il y a lieu de noter que, malgré l'orientation vers les emplois de courte durée, l'étude a aussi révélé que plus de 40 pour cent des nouveaux postes occupés par des diplômés du postsecondaire duraient plus de 12 mois. Moins du quart des postes occupés par ceux qui n'ont pas de diplôme postsecondaire duraient un an. L'enquête de suivi auprès des diplômés de 1991 en C.-B., cinq ans plus tard, soutient l'hypothèse que les diplômés universitaires bénéficient de plus de stabilité en matière d'emploi. Elle a révélé que 37 pour cent d'entre eux — la plus grande proportion des répondants — avaient occupé un seul emploi pendant l'intervalle de cinq ans, et que 27 pour cent en avaient eu deux.

Un niveau de rémunération stable

On craint de plus en plus que, parallèlement au chômage élevé chez les jeunes, leurs salaires ne soient en baisse. L'enquête de Statistique Canada sur le revenu des ménages peut contribuer à la croyance populaire que les jeunes gens — diplômés universitaires ou non — ne gagnent pas autant d'argent que naguère. Cependant, étant donné l'échantillonnage relativement restreint et le nombre limité de questions sur l'obtention du grade, on peut difficilement se servir de l'enquête pour analyser et comparer correctement les revenus des diplômés au cours des années.

L'END est un outil plus adéquat car elle fournit un point de référence commun pour comparer les salaires des diplômés deux et cinq ans après la fin de leurs études. Si l'on compare les promotions de 1982, 1986 et 1990, le revenu médian global des diplômés de tous les niveaux est pratiquement identique d'une promotion à l'autre. Une analyse plus détaillée de l'END révèle une baisse modérée des salaires des hommes deux et cinq ans après le diplôme, une hausse de ceux des femmes et un rétrécissement de l'écart entre les gains des deux sexes[12].

Une autre idée fausse, répandue par les médias et des anecdotes personnelles, veut que les salaires des nouveaux diplômés n'augmentent pas aussi rapidement que ceux de leurs aînés. Cependant, les données de l'END démontrent que la tradition d'augmentation rapide du revenu dès les premières années de travail se maintient. Les augmentations étaient de même envergure pour les trois cohortes. Selon *La promotion de 1990 – Second regard*, entre 1992 et 1995 les revenus médians des diplômés de 1990 ont en réalité augmenté de 15 pour cent, jusqu'à environ 38 000 $ par année. Les titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat ont aussi gagné davantage en 1995, soit 50 000 $ et 54 000 $, ou six et dix pour cent respectivement.

Le salaire des diplômés s'améliore avec le temps.

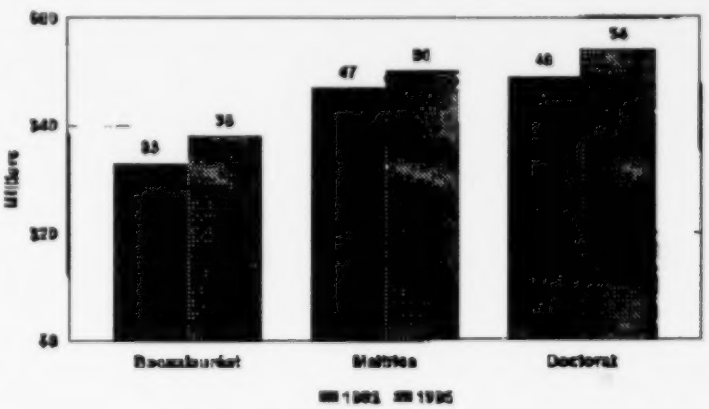

Les enquêtes internes ont fait ressortir des hausses de salaires semblables. Par exemple, 30 pour cent des diplômés de la University of Alberta qui avaient changé d'emploi au cours des quatre années et demie suivant la fin de leurs études ont déclaré des hausses de 10 000 $ à 20 000 $ par année. Vingt pour cent gagnaient au moins 20 000 $ de plus que six mois après l'obtention de leur diplôme. À la McMaster University, on a demandé à des diplômés de 1990 de comparer le salaire de leur premier emploi à celui qu'ils gagnaient en 1994, au moment de l'enquête. Vingt-sept pour cent gagnaient moins de 25 000 $ par année dans leur premier emploi à plein temps, et seulement dix pour cent étaient demeurés dans la même tranche salariale en 1994. Un pourcentage encore plus élevé de diplômés (67 pour cent) avaient eu un salaire initial de 25 000 $ à 40 000 $, mais seulement 47 pour cent en étaient restés là. À peine cinq pour cent gagnaient plus de 40 000 $ à leur premier emploi à plein temps, toutefois la proportion était passée à près de 40 pour cent en 1994.

En plus des salaires supérieurs, de meilleurs avantages sociaux récompensent les diplômés universitaires des compétences et des connaissances qu'ils apportent à leur travail. Selon l'Enquête sur les horaires et les conditions de travail 1994 de Statistique Canada, une plus grande proportion d'employés titulaires d'un grade que de travailleurs moins instruits reçoivent des avantages en milieu de travail[10]. Soixante-quinze pour cent des titulaires d'un grade bénéficient d'une assurance médicale complémentaire et 69 pour cent se font rembourser un pourcentage de leurs frais de soins dentaires. Parmi les employés issus du cours secondaire ou qui ont fait un peu d'études postsecondaires, environ 50 pour cent ont une assurance médicale et, moins encore, une assurance pour soins dentaires. Soixante-huit pour cent des diplômés universitaires jouissent de cotisations patronales à leur régime de retraite, mais ce n'est le cas que pour moins de la moitié de leurs collègues qui n'ont pas de diplôme postsecondaire.

Parallèlement, en réponse aux préoccupations que causent les perspectives d'emploi des jeunes, Statistique Canada examine l'écart salarial grandissant entre eux (les 25 à 34 ans) et leurs aînés (les 45 à 54 ans)[11]. Il est normal que des travailleurs plus âgés aient un salaire majoré en raison de leur expérience, mais Statistique Canada a découvert que l'écart a pris des proportions considérables — 16 pour cent pour les hommes et 20 pour cent pour les femmes entre 1981 et 1994. Fait intéressant, l'explication la plus probable est le niveau de scolarité à la hausse dans la cohorte plus âgée. Par exemple, le pourcentage d'hommes plus âgés ayant une dixième année ou moins a diminué de 41,9 pour cent à 19,6 pour cent, tandis que la proportion de ceux qui ont un diplôme postsecondaire a augmenté, passant de 32,1 pour cent à 51,7 pour cent. L'étude souligne aussi que le taux d'évolution du niveau de scolarité de la jeune cohorte est beaucoup plus bas, de sorte que les deux groupes ont atteint des niveaux d'instruction semblables. Les employeurs semblent disposés à mieux rémunérer les travailleurs plus âgés qui ont à la fois de l'expérience et une meilleure formation. Toujours selon l'étude, ce traitement préférentiel s'atténuera car l'écart ne durera pas indéfiniment. Logiquement, à mesure que les jeunes prendront de l'expérience, ils profiteront de cette prétendue « prime à l'âge ».

Domaine d'études, une variable pertinante

Nous avons déjà dit que l'expérience de la transition varie considérablement parmi les diplômés. Certains peuvent avoir relativement peu de difficulté à trouver un poste permanent et à plein temps dès la fin de leurs études, tandis que d'autres traverseront des années d'instabilité avant de décrocher leur premier « vrai » emploi. L'un des facteurs qui peuvent jouer sur la durée et le degré d'instabilité de la période de transition est le domaine d'études. Une perception erronée et courante est que les diplômés en sciences ont de meilleures perspectives d'emploi que ceux des facultés de lettres. Or, selon les enquêtes, la situation n'est pas si claire. Différents programmes peuvent être associés aux différents types de transition, mais rien ne prouve que la valeur d'un grade en arts libéraux a diminué sur le marché du travail. Le taux de chômage dans ce secteur est demeuré plus ou moins le même depuis la première END, au début des années 80.

Il est clair que les diplômés de certaines disciplines risquent moins de connaître le chômage que d'autres. Par exemple, ceux de 1990 qui étaient spécialisés en santé, en éducation et en commerce connaissaient le

Le taux de chômage varie selon les domaines d'études (mais tous les taux avaient baissé cinq après l'obtention du diplôme).

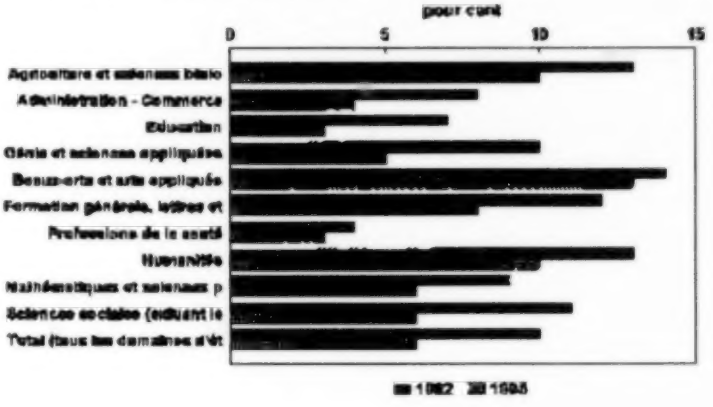

taux de chômage le plus faible en 1995, soit de trois à quatre pour cent. De plus, les diplômés en éducation et en commerce, comme ceux en génie et en sciences sociales, montraient les progrès les plus marqués entre 1992 et 1995, voyant leur taux de chômage chuter de la moitié et même davantage. Par contre, les diplômés en beaux-arts, en sciences biologiques et en humanités risquaient le plus d'avoir à chercher du travail en 1995, la proportion de sans-emplois ayant atteint environ dix pour cent. Même si le taux a diminué depuis la première année de transition d'environ 20 pour cent en beaux-arts et en sciences biologiques et de 35 pour cent en humanités, ce sont les domaines qui avaient le plus faible taux d'amélioration. Les mathématiques et les sciences physiques se situaient dans la moyenne, tant au chapitre du chômage en 1995 qu'à celui de la baisse relative de son taux entre 1992 et 1995. Ces constatations étaient relativement constantes dans les trois échantillons : il n'y avait pas de différence majeure entre les expériences des promotions de 1982 et de 1990.

Un facteur d'importance, qui peut servir à expliquer ces résultats, est que les étudiants de certains domaines — surtout la biologie et la chimie — poursuivront plus probablement des études après un premier grade. Ils auront eu beaucoup moins de temps pour faire la transition que ceux qui n'auront pas continué leurs études. Nous avons démontré que les perspectives d'emploi s'amélioraient beaucoup après les premières années passées sur le marché du travail. Donc, la comparaison entre le taux de chômage chez les étudiants en biologie ou en humanités qui sont allés chercher un deuxième grade et chez les diplômés qui ont tout de suite cherché un emploi peut produire des résultats trompeurs[15].

D'ailleurs, même si des différences de taux de chômage entre diverses disciplines persistaient cinq ans après le diplôme, il est évident que l'écart entre les gains avait diminué. Parmi les travailleurs à plein temps,

Les taux d'emploi varient entre les classes sortantes mais la proportion des travailleurs à plein temps est la même au bout de cinq ans.

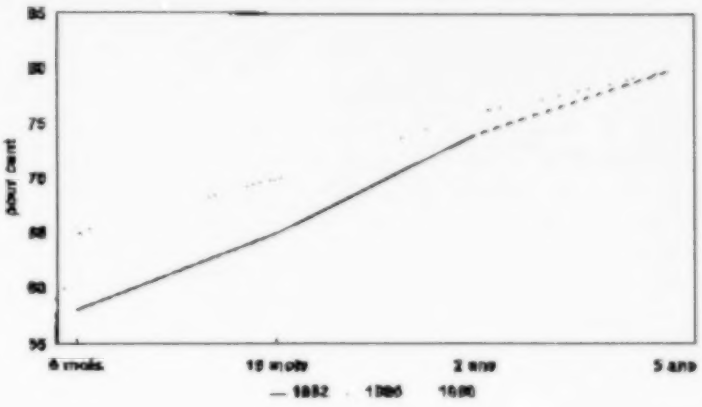

les diplômés des beaux-arts gagnaient encore le moins. Leur salaire médian après cinq ans dépassait à peine 30 000 $ par année — 23 pour cent de plus qu'en 1992. Les mieux rémunérés étaient les ingénieurs et les professionnels de la santé dont le salaire médian atteignait environ 45 000 $ en 1995.

Des taux d'emploi semblables

Les résultats des trois END nous permettent de comparer l'expérience de la transition chez les diplômés sur deux décennies. Il faut cependant tenir compte du climat économique qui régnait lorsque ces derniers sont entrés sur le marché. Par exemple, la promotion de 1982 et celle de 1990 sont arrivées à des points semblables du cycle économique — la première au pire de la récession de 1982, et la deuxième juste avant la plus récente récession. De son côté, la promotion de 1986 est entrée sur le marché au milieu d'un relèvement économique relativement vigoureux. On ne s'attendra donc pas à ce que les trois cohortes aient connu des transitions identiques. Mais, si l'on pense à la courte durée des cycles économiques de ces dernières années, nous pouvons voir les effets de l'économie sur le début de carrière de chaque cohorte. Cinq ans après l'obtention du diplôme, la promotion de 1982 était en pleine expansion économique, comme le démontre l'amélioration de ses perspectives. La promotion de 1986 a aussi amélioré son revenu et son taux d'emploi entre 1988 et 1991, mais pas au même degré que la précédente. Elle allait affronter une grave récession cinq ans après la fin de ses études, ce qui annulerait à peu près les avantages de début de carrière. La promotion de 1990 s'est retrouvée entre les deux, sortant de l'université juste avant la récession de 1991 plutôt qu'en plein milieu. Étant donné que la récession a duré plus longtemps que la moyenne et qu'elle a laissé de graves séquelles, la promotion de 1990 n'a pu profiter de la reprise économique qu'au terme de cinq années.

À quelques exceptions près, les trois cohortes connaissaient la même réussite sur le marché du travail cinq ans après la fin de leurs études, peu importe à quel moment du cycle économique elles y étaient entrées. Par exemple, près de 75 pour cent des trois groupes travaillaient à plein temps et 9 pour cent à temps partiel. Après cinq ans, le taux de chômage était de six pour cent dans les promotions de 1990 et de 1986, mais de quatre pour cent dans celle de 1982. Ceci est en partie à cause d'une tendance généralisée dans l'économie, qui a fait que les taux de chômage ne se sont pas vraiment redressés depuis la dernière récession. Dernier détail,

le salaire annuel médian (en dollars constants de 1995) était à peu près le même pour les trois cohortes.

Comment le Canada se compare-t-il à d'autres pays?

Les Canadiens ne sont pas les seuls à s'inquiéter du chômage chez les jeunes. Un coup d'oeil aux journaux de n'importe quel pays industrialisé révèle combien le problème est important et généralisé. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) lui a consacré beaucoup d'attention dernièrement, relevant le taux d'emploi des jeunes au sein des États membres[16]. Selon les statistiques de l'OCDE, le taux de chômage chez les 20 à 24 ans est beaucoup plus élevé que chez les adultes et, dans bien des cas, les écarts relatifs dans d'autres pays membres sont plus importants qu'au Canada. Comparé aux autres pays du G-7, le Canada se situe au milieu de l'échelle. Le taux de chômage de notre jeunesse (de 20 à 24 ans) est de 17 pour cent chez les hommes et 12 pour cent chez les femmes, comparativement à quelque neuf pour cent chez les hommes et les femmes de 25 à 54 ans. Le taux de chômage chez les jeunes et les écarts absolus entre celui-ci et ceux des adultes sont beaucoup plus bas qu'au Royaume-Uni, en France et en Italie — de 19 à 25 pour cent des jeunes hommes, 2,5 à cinq fois plus que les hommes adultes. Les taux canadiens sont cependant plus élevés que ceux du Japon, de l'Allemagne et des États-Unis. Même chez les Américains, où règne presque le plein emploi, l'on retrouve plus de dix pour cent de jeunes chômeurs, soit deux fois plus que pour les adultes.

Le Canada se situe aussi dans la moyenne des pays membres de l'OCDE pour le taux de chômage des nouveaux diplômés d'universités âgés de 25 à 29 ans. Il est groupé avec une douzaine de nations où le taux de chômage va de trois à six pour cent. Une douzaine d'autres pays ont des taux beaucoup plus élevés, allant en gros de sept à 33 pour cent.

La transition entre l'université et le marché du travail a aussi fait l'objet d'examens dans d'autres pays industrialisés. En général, leurs constatations font penser que leurs diplômés, comme les nôtres, réalisent des progrès considérables dans leur carrière dans les quelques années suivant la fin des études. Une analyse approfondie de la carrière de diplômés a été effectuée à la University of Sussex[17], en Angleterre. L'examen des promotions de 1991, 1992 et 1993 a démontré que plus les diplômés s'éloignaient de la fin de leurs études, plus ils avaient de chances d'occuper un emploi permanent. Les premières disparités quant aux chances d'emploi pour les différents domaines d'études et quant aux deux sexes avaient tendance à s'amenuiser avec le temps.

La University of Sussex a aussi étudié le déroulement de carrière et constaté une grande variété de choix. Comme les Canadiens, ses diplômés ont tendance à aller directement chercher un emploi, subissent parfois des périodes de chômage et décident à l'occasion de faire d'autres études. Le cheminement le plus courant était l'emploi continu, de la fin des études à l'époque de l'enquête (pour près du tiers des répondants). De fait, 90 pour cent des diplômés de 1991 avaient eu au moins un emploi permanent dans les trois années et demie écoulées depuis. La moitié des répondants avaient connu le chômage, mais pendant moins de six mois. Une étude du même genre effectuée aux États-Unis par l'association American College Testing (ACT) a révélé que, parmi les diplômés ayant terminé leurs études depuis quatre ans ou moins, 79 pour cent avaient un emploi (à plein temps ou à temps partiel), quatre pour cent étaient sans travail, 13 pour cent effectuaient d'autres études et trois pour cent élevaient une famille à plein temps[18]. Les deux rapports soutiennent que la transition entre l'école et le travail peut être difficile, mais que les diplômés d'universités ont les compétences et les connaissances voulues pour trouver un emploi relativement vite.

Dans les pays membres de l'OCDE, les diplômés âgés de 25 à 29 ans chôment moins que la plupart des autres groupes d'âge et de sexe.

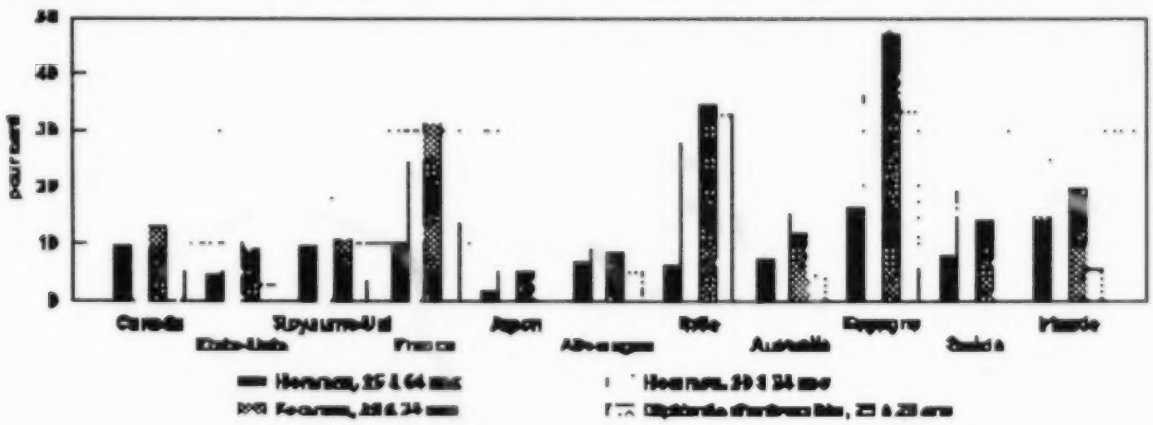

L'OCDE a aussi étudié le chômage de « longue durée », que l'on définit comme une période d'une année ou plus. À ce chapitre, les jeunes Canadiens ont fait très bonne figure. Ils ont constamment eu les taux les plus bas, de deux à sept pour cent, suivant les fluctuations de l'économie. En Allemagne et en France, le taux oscillait entre 20 et 33 pour cent, et en Italie et au Royaume-Uni, il se situait à plus de 40 pour cent. Le taux chez les jeunes Américains et Suédois était régulièrement sous la barre des dix pour cent, mais toujours au-dessus du taux canadien.

La structure du marché du travail canadien est donc très différente de celle qu'on trouve dans d'autres pays. Les jeunes Canadiens connaissent de courtes périodes de chômage entre deux emplois. Dans des pays comme l'Allemagne et le Japon, la transition au marché du travail peut être plus facile pour certains mais d'autres connaîtront des périodes inactives d'assez longue durée.

D'aussi larges écarts entre pays, tant des taux de chômage que de la fréquence du chômage de longue durée, viennent de différences dans la manière traditionnelle dont les jeunes entrent sur le marché du travail. L'ODE qualifie la manière nord-américaine de « magasinage » : les jeunes, dès leur entrée sur le marché, s'engagent dans une longue période de recherches, semée de nombreux petits boulots temporaires, avant de trouver un emploi de longue durée. Dans d'autres pays, on cherchera plus longtemps un premier emploi, mais celui qu'on trouvera sera habituellement plus stable.

Au Japon et en Allemagne, certains trouveront un emploi de longue durée beaucoup plus tôt et avec moins d'à-coups. Ceci, en raison des liens puissants qui existent entre beaucoup de collèges et d'universités et le secteur privé, selon un étude de Richard Marquardt. Au Japon, de fait, ces liens sont si puissants que « les employeurs réservent un nombre fixe d'emplois aux écoles de leur choix; les écoles donnent un rang à leurs étudiants et les proposent aux employeurs. Les étudiants n'ont guère de choix, ne pouvant aller demander directement un emploi à une entreprise »[17]. En Allemagne, environ les deux tiers des jeunes entrent à l'école professionnelle ou font un apprentissage pendant les études secondaires. L'accès à de nombreux métiers est limité à ceux qui sont passés par le régime d'apprentissage, et environ 80 pour cent continuent de travailler pour l'entreprise où ils ont été apprentis. Comme le souligne l'étude Marquardt, ces systèmes fortement structurés gardent le taux de chômage bas mais, en même temps, leur rigidité laisse peu de latitude pour les décisions de cheminement de carrière que l'on doit prendre très tôt dans la vie.[18]

D'aussi larges écarts entre pays, tant des taux de chômage que de la fréquence du chômage de longue durée, viennent de différences dans la manière traditionnelle dont les jeunes entrent sur le marché du travail.

D'autres facteurs contribuent au taux de chômage élevé chez les jeunes en Amérique du Nord. Au Canada, les liens entre les milieux de l'enseignement et le marché du travail sont ténus. En majorité, les jeunes ont peu de rapports avec l'entreprise privée et encore moins avec une entreprise en particulier. De leur côté, les employeurs ignorent largement les compétences que les étudiants peuvent leur apporter. L'un des résultats est que les jeunes tâtonnent sur le marché pendant quelques années avant de décider d'un cheminement de carrière.

Nous ne prétendons pas que les jeunes Canadiens « font bonne figure » uniquement parce que les comparaisons internationales leur sont favorables, mais les données de l'OCDE aident à délimiter un contexte pour comprendre la transition des jeunes vers le marché du travail. Leurs taux de chômage semblent habituellement beaucoup plus hauts que ceux des adultes (le double sinon plus) dans la plupart des pays membres de l'OCDE. Certains avancent que les emplois peu spécialisés disparaissent plus vite que ne diminue l'effectif de leur groupe d'âge. D'autres pensent que l'augmentation de la fréquentation au secteur postsecondaire a causé le déclin de leur part d'emplois à plein temps, de leur taux de participation dans la main-d'oeuvre ainsi que de leurs gains annuels. La participation aux études postsecondaires a certainement eu des retentissements sur dans le marché du travail, mais elle n'explique pas entièrement la situation car la fréquentation de l'université a atteint un plateau dans les années 90 et elle est demeurée à peu près constante depuis 1993.

On prévoit que la population des adolescents augmentera pendant les deux prochaines décennies; il est temps de mieux comprendre les facteurs qui sous-tendent, ces derniers temps, l'évolution de l'emploi chez les jeunes. Pousser un nombre croissant de jeunes vers des établissements d'enseignement postsecondaire déjà au bout de leur rouleau est-il une solution viable si l'on n'investit pas davantage dans ces établissements? La population vieillissante a de nouvelles exigences : feront-elles augmenter la demande de travailleurs spécialisés et non spécialisés? Si oui, dans quelles proportions? Et quelles incidences les changements auront-ils sur la demande de services d'éducation? Voilà les questions qui demandent une réponse de la part des universités et des gouvernements avant tout projet de stratégies pour la prochaine vague d'adolescents.

Conclusion

Notre *Dossier de recherche* met en relief le fait que les Canadiens qui sortent ces années-ci des établissements d'enseignement supérieur semblent avoir les mêmes perspectives d'emploi et de revenu que les cohortes précédentes. Un grade universitaire est encore, pour bien des gens, une chance

de trouver un emploi bien payé, permanent et à plein temps. Les données tirées d'enquêtes universitaires, d'enquêtes sur la population active et, plus particulièrement, de l'Enquête nationale auprès des diplômés réitèrent la vieille présomption qu'il est « payant de continuer l'école ». Les diplômés des universités ont généralement des taux de chômage plus bas, des salaires plus élevés et de meilleures chances d'avancement que les non-diplômés. Si c'est bien la réalité, pourquoi entendons-nous tant parler du chômage chez les jeunes? Pourquoi cette opinion si répandue que les diplômés des universités ont peu de chances devant eux? À vrai dire, les images de diplômés récents qui feraient la navette entre des petits boulots peu payés du secteur tertiaire et des chômeurs qui font la file reposent en partie sur des anecdotes et en partie sur la désinformation.

Beaucoup de jeunes gens vivent des mois de frustration entre la collation des grades et l'accès à leur premier emploi à plein temps. Pour certains, le schéma de la transition sera l'alternance entre les emplois à temps partiel ou de courte durée, le chômage temporaire et d'autres passages au collège ou à l'université. Il faut souligner que ce n'est vraiment pas le cas pour tous, ni même pour la plupart. Un fort pourcentage de diplômés trouvent un travail à plein temps et permanent avant même de quitter l'école. Les médias ainsi que les gouvernements fédéral et provinciaux ont concentré leur attention sur le groupe qui éprouve des problèmes de transition à cause de signes urgents indiquant que les nouveaux diplômés auront peut-être un parcours plus difficile.

L'une des différences constatées chez les nouveaux diplômés est l'importance de la dette qu'ils accumulent. On estime que cette année, la dette moyenne de ceux qui financent leurs études à l'aide d'emprunts s'élèvera à 25 000 $. Devant l'instabilité de l'emploi qui marque toujours la transition entre l'université et le marché du travail, quoi d'étonnant à ce que les diplômés soient plus nombreux à trouver difficile de gérer un tel fardeau? La situation est particulièrement grave pour ceux dont le revenu d'emploi ne suffit pas à couvrir les frais de subsistance et à rembourser un prêt étudiant.

La question de la dette a été mise à l'avant-plan depuis un an, et les gouvernements ont commencé à s'attaquer au problème en travaillant de concert avec des associations d'étudiants et d'universités pour concevoir de nouvelles formes d'aide aux étudiants, et ainsi répondre à leurs besoins immédiats et

les images de diplômés récents qui feraient la navette entre des petits boulots peu payés du secteur tertiaire et des chômeurs qui font la file reposent en partie sur des anecdotes et en partie sur la désinformation.

faire en sorte que les diplômés ne soient pas aux prises avec des dettes impossibles à gérer qui iront en augmentant[4]. Dans le budget déposé en février, le gouvernement fédéral a dévoilé sa Stratégie canadienne pour l'égalité des chances qui comporte un large éventail de mesures — dont des crédits d'impôt, des remises d'intérêts, des bourses d'études et des incitatifs à l'épargne — visant à réduire l'endettement des étudiants et à ouvrir davantage l'accès aux études postsecondaires. Il restera à voir si ces mesures suffiront. Tous les étudiants ne seront pas admissibles à une Bourse du millénaire et tous les diplômés ne bénéficieront pas de remises d'intérêts, mais le budget de 1998 est nettement un signe que le gouvernement assume ses responsabilités et a pris bonne note de l'énorme fardeau financier qui pèse sur notre jeunesse.

Une autre condition importante, qui est différente pour les nouveaux diplômés et que les gouvernements ne peuvent changer directement, est l'évolution du marché du travail. Un grade universitaire n'est plus autant qu'avant un avantage concurrentiel pour la simple raison que le Canada a l'une des populations actives les plus fortement instruites au monde. Les diplômés qui arrivent sur le marché du travail sont en concurrence avec des gens qui ont à la fois un grade et une précieuse expérience de travail. C'est pourquoi les nouveaux employés devront peut-être « attendre leur tour » pour gravir les échelons. Acquérir de l'expérience a toujours fait partie du processus de transition, mais les nouveaux diplômés semblent attendre plus longtemps pour jouir des mêmes avantages que leurs prédécesseurs. Le marché du travail a aussi subi une dure restructuration depuis la dernière END, en 1990. Nous n'avons aucun moyen de savoir comment les changements toucheront les diplômés de demain, mais nous devrons surveiller la situation les années prochaines. Le passage à une société axée sur le savoir a déjà marqué de nombreux groupes de professions, et ce n'est pas fini.

Quoi que les gouvernements ou les établissements fassent pour régler le problème du chômage chez les jeunes, il y aura toujours des diplômés qui auront du mal à faire la transition. Les jeunes qui sortent de l'université manquent d'expérience, d'habiletés et d'encadrement. Peu d'universités « apprennent » à leurs étudiants comment trouver un emploi, se comporter en entrevue et rédiger un curriculum vitæ. Les étudiants ne voient pas toujours quel rapport les matières enseignées en classe ont avec la réalité. Les programmes en alternance et les stages sont très utiles pour inculquer aux étudiants les rudiments d'un métier et les préparer pour le marché du travail. Conjuguer l'école et le travail les aide à réfléchir à ce qu'ils veulent faire après l'obtention de leur diplôme et à connaître des gens qui pourront leur être utiles. Il faut que les gouvernements, le secteur privé et les universités et les collèges trouvent le moyen de financer une variété de programmes apportant une expérience de travail sérieuse pendant les études et qui favoriseront une intégration plus rapide par la suite.

Notes

1. *La promotion de 82* et *La promotion de 82 — Second regard*, *La promotion de 86* et *La promotion de 86 — Second regard*, *La promotion de 90* et *La promotion de 90 — Second regard*, Statistique Canada.

2. Les premières données de l'Enquête nationale de 1997 auprès des diplômés de 1995 sont disponibles. Elles doivent faire l'objet d'une plus ample diffusion en même temps que paraîtra un aperçu des constatations, à la fin juin 1998.

3. Il n'y a aucun moyen de savoir quelles ont été les expériences des sujets entre les deux enquêtes. Par exemple, si une personne a été employée à plein temps en 1988 et de nouveau en 1991, rien n'empêche qu'elle ait connu des périodes de chômage, de sous-emploi ou qu'elle ait quitté le marché du travail pendant l'intervalle de trois ans.

4. Université d'Ottawa, *Sondage auprès des diplômés et diplômées 1993*.

5. Sudmant, W. et Heslop, J., *Five Year Graduate Follow-Up Survey of 1991 Baccalaureate Graduates From B.C.'s Public Universities: Report of Findings*, University of British Columbia, Septembre 1997.

6. id., p. 26.

7. Krahn, H. et Lowe, G., *Follow-Up Survey of 1994 Alberta University Graduates: Employment Outcomes and Academic Status*, Department of Sociology, University of Alberta, avril 1997.

8. Brock University, *1993 Graduate Survey: Class of 1990*, Office of Institutional Analysis, novembre 1994.

9. McMaster University, *Graduate Survey Results — 1990 and 1992*, Counselling and Career Services, Office of Analysis and Budgeting, juin 1995.

10. id., p. 15.

11. Heisz, A., *Évolution de la durée des emplois au Canada*, L'Observateur économique canadien, Statistique Canada, Catalogue No. 11-010, janvier 1996.

12. Finnie, R., *Holding Their Own: Recent trends in the employment rates and earnings levels of post-secondary graduates*, Direction générale de la recherche appliquée, DRHC (publication à venir).

13. L'Enquête sur les horaires et les conditions de travail s'adresse aux travailleurs de tous âges et ne faite aucune différence en fonction du temps écoulé depuis l'obtention du diplôme.

14. Kapsalis, C., *An Explanation of the Increasing Age Premium*, Groupe d'analyse des entreprises et du marché du travail, Statistique Canada, 15 juillet 1997.

15. De fait, beaucoup plus d'étudiants de ces programmes comptent poursuivre des études au-delà du premier grade. Des résultats récents de l'enquête de la University of Manitoba auprès de ses diplômés démontrent que 62 pour cent des spécialistes en biologie prévoient des études de deuxième cycle tandis que seulement 23 pour cent des spécialistes en administration des affaires en ont l'intention. Pour que la comparaison soit plus valable, il faudrait combiner les taux de chômage à un point plus éloigné dans le temps et fusionner le taux de ceux qui ont continué leurs études et le taux de ceux qui ne l'ont pas fait. Le taux beaucoup plus faible des titulaires de maîtrises donne une idée des améliorations appréciables qu'une telle méthodologie produirait.

16. Organisation de coopération et de développement économiques, *Employment Outlook*, juillet 1996.

17. Connor, H. et Pollard, E., *What do Graduates Really Do?*, Institute for Employment Studies and Career Development Unit, University of Sussex, Brighton, R.-U., 1996.

18. The Education Resources Institute & the Institute for Higher Education Policy (É-U), *Now What? Life After College for Recent Graduates*, août 1997.

19. Marquardt, R., *Youth and Work in Troubled Times: A Report on Canada in the 1990s*, Document de travail n° W01, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, 1996, p. 10.

20. id.

21. Beaucoup de mesures budgétaires suivent de près les recommandations faites par l'AUCC et ses six partenaires, soit l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université, l'Association canadienne de l'aide financière aux étudiants, la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants, l'Alliance canadienne des associations étudiantes, le Conseil canadien des études supérieures et l'Association des collèges communautaires du Canada.

Le *Dossier de recherche* de l'AUCC est une collection de courts documents d'exploration des questions d'actualité en enseignement supérieur.

Parmi les titres parus, mentionnons *La prévision des inscriptions au premier cycle : un exercice complexe; Introduction aux indicateurs de rendement; et L'infrastructure de la recherche universitaire*.

Le *Dossier de recherche* est publié quatre fois par année par la division de Recherche et analyse de politiques de l'AUCC. La division reçoit avec plaisir les commentaires et les suggestions de thèmes à traiter. Pour obtenir de plus amples renseignements, prière de s'adresser au directeur, Robert Davidson, au (613) 563-3961, poste 202 ou par courriel à rdavidso@aucc.ca

Lisez judicieusement. Parlez en connaissance de cause.
Commandez les publications de l'AUCC dès aujourd'hui . . .

Dossier de recherche

De courts documents d'exploration des questions d'actualité en enseignement supérieur. La série de 1997 porte sur des questions liées à l'enseignement au premier cycle, dont les tendances de l'inscription et les caractéristiques de la population étudiante. Thèmes de 1996 : taille des classes, indicateurs de rendement, liberté universitaire, infrastructure de recherche.

Disponible en anglais ou en français. Quatre dossiers par année. ISSN 1201-639X. Prix d'abonnement de la série de 1997 (4 numéros) : 60 $ (Canada), 63 $ (É.-U.), 67 $ (autres pays). Prix des numéros individuels de la série de 1997 : 20 $ (Canada), 23 $ (É.-U.), 27 $ (autres pays). Prix de chaque numéro de la série de 1996 : 3 $ (Canada), 5 $ (É.-U.), 10 $ (autres pays).

Affaires universitaires

Affaires universitaires est le premier périodique de l'enseignement supérieur au Canada et couvre de façon objective et instructive les plus récentes questions qui marquent la vie de nos campus. C'est la plus grande source d'offres d'emploi pour la communauté universitaire du Canada.

Bilingue. 10 livraisons (aucune en juin et août). ISSN 0041-9527. Abonnement annuel : Canada 35 $; É.-U. 49 $; autres pays 75 $. Aucun paiement pour les professeurs, administrateurs et étudiants si envoyé à l'adresse d'une université membre de l'AUCC.

Le Répertoire des universités canadiennes

Le Répertoire des universités canadiennes est le seul guide officiel de plus de 10 000 programmes universitaires d'un océan à l'autre. Cet ouvrage de référence en un volume aide les étudiants à trouver les universités et les programmes qui répondent à leurs besoins et donne des détails sur le caractère et la taille de chaque établissement, les frais, les possibilités de logement, le nombre d'inscriptions et les services. Le répertoire contient aussi un guide pour l'évaluation des diplômes et des unités de cours.

Bilingue. Annuel. Paraît à l'été. ISSN 0706-2338. Édition de 1997-1998 : Canada 42 $; É.-U. 47 $; autres pays 57 $.

Bottin des universités

Le *Bottin des universités* vous offre une liste commode des noms, titres, adresses, numéros de téléphone et de télécopieur directs et adresses électroniques de plus de 7 000 dirigeants et administrateurs d'université. Il vous met en contact sans délai avec la bonne personne : le moyen le plus efficace d'obtenir des réponses et une action.

Bilingue. Annuel. Paraît à l'automne. ISSN 0847-3536. Édition de 1997-1998 : Canada 42 $; É.-U. 47 $; autres pays 57 $.

Orientations : portrait statistique de l'université au Canada

Orientations contient des analyses fouillées et éclairées sur les tendances émergentes dans cinq domaines d'intérêt. Vous trouverez des graphiques et des données textuelles sur les inscriptions, la diplomation, le corps professoral, les finances et la recherche. Une disquette de tableaux statistiques est incluse. Un ouvrage de référence indispensable.

Vendu en anglais ou en français. ISSN 0847-5482. Édition de 1996 : Canada 28 $; É.-U. 31 $; autres pays 45 $.

Le nouveau monde de la communication savante - les défis et les choix du Canada.

Depuis 1994, l'AUCC et l'Association des bibliothèques de recherche du Canada ont étudié les difficultés qu'éprouvait la communication savante. En novembre 1996, le groupe de travail de l'AUCC et de l'ABRC a déposé le présent rapport, contenant ses recommandations, pour que les bibliothèques universitaires puissent continuer à épauler la recherche et les travaux savants des universités.

Bilingue. ISBN 0-88876-180-5. Gratuit.

UniMonde

Un encart semestriel dans *Affaires universitaires* sur les activités des universités canadiennes en coopération internationale. Profil de découvertes récentes et de nouvelles initiatives de chercheurs canadiens avec des partenaires d'autres pays. Chaque livraison a un thème différent.

Bilingue. Deux livraisons par année (automne, printemps). ISSN 1183-725-X. Disponible avec l'abonnement à *Affaires Universitaires*. Abonnement annuel : Canada 35 $; É.-U. 49 $; autres pays 75 $. Aucun paiement pour les professeurs, administrateurs et étudiants si expédié à l'adresse d'une université membre de l'AUCC.

Appelez le service des publications de l'AUCC pour commander ces ouvrages et d'autres documents essentiels.

(613) 563-1236, poste 205 (commandes avec carte de crédit seulement)
Telec. : (613) 563-9745 Courriel : sales@aucc.ca
World Wide Web: http://www.aucc.ca

Le prix des publications comprend l'expédition, la manutention et toutes les taxes applicables. La vente est ferme. Le paiement doit accompagner la commande. Pas de bons de commande. Les paiements venant de l'étranger doivent être faits par carte de crédit ou mandat-poste international en dollars canadiens.

RECHERCHE

Volume 2, numéro 4
mai 1998
Droit d'auteur : Association des Universités et Collèges du Canada
ISSN 1196-7714

Exemplaires disponibles au :
Service des publications
AUCC
350, rue Albert, bureau 600
Ottawa (Ontario) K1R 1B1